



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Credit foncier de France

Question au Gouvernement n° 2024

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Didier Boulaud.

M. Didier Boulaud. Monsieur le ministre de l'economie et des finances, 3 400 salaries du Credit foncier sont menaces dans leur emploi avec des perspectives de reembauche extremement floues, de la part du Credit immobilier de France ou du Credit agricole, interesses d'abord par la reprise des encours de prets PAP ou des PLA Credit foncier, dont la gestion rapporte 400 millions de francs par an.

Ce reseau a un remarquable savoir-faire pour le logement social, et son abandon penaliserait l'Ile-de-France mais aussi toutes les agglomerations urbaines; ce serait notamment le cas de Nevers, dont je suis l'elu.

Ce sont les salaries modestes qui, a terme, seront les victimes du demantelement du Credit foncier de France que vous orchestrez.

Depuis des dizaines d'annees, les Francais modestes font confiance, a juste titre, a cette institution et au travail consciencieux et scrupuleux de ses personnels.

Que compte faire le Gouvernement pour sortir le Credit foncier de l'impasse dans laquelle il l'a enfermee et offrir aux personnels autre chose qu'une situation psychologique et professionnelle intenable ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Maxime Gremetz. Voila le meilleur !

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur Boulaud, les salaries du Credit foncier de France, comme ses actionnaires, sont aujourd'hui victimes de la gestion aventureuse qui a marque les annees 1989 a 1993. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Le Gouvernement entend assumer pleinement ses responsabilites. J'ai ete etonne par la publication recente de resultats provisoires. Des qu'il s'agit de societes cotees, toute information financiere doit s'inscrire dans le respect des lois.

J'aurai l'occasion de m'exprimer dans les prochains jours a ce sujet, lorsque nous connaissons le resultat de l'offre publique d'achat lancee par la Caisse des depots et consignations pour le compte de l'Etat. Dans l'immediat, il est faux d'affirmer que les activites concurrentielles du Credit foncier de France seraient rentables.

M. Didier Boulaud. Ce que vous dites est scandaleux !

M. le ministre de l'economie et des finances. S'il y a des elements de resultat, ils sont dus aux marges genereuses sur les credits aides. C'est cela, la verite.

Deuxieme contreverite: le plan du Gouvernement coulerait plus cher qu'une recapitalisation. Il faut savoir que la situation nette du Credit foncier est aujourd'hui deficitaire de 2 600 millions de francs, et il est etonnant que la Commission bancaire laisse le Credit foncier consentir des prets. Il importe de porter remede a cette situation et le Gouvernement s'y emploie.

On a enfin affirme qu'un delai supplementaire permettrait peut-etre une reprise du Credit foncier de France. Bien qu'il ait ete offert pendant des mois, aucun repreneur ne s'est manifeste.

Dans ces conditions, le Gouvernement entend mettre en oeuvre un plan preservant l'interet des salaries, des contribuables francais et de la place de Paris. Il entend l'appliquer avec lucidite et determination.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe

du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Didier Boulaud.

M. Didier Boulaud. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, 3 400 salariés du Crédit foncier sont menacés dans leur emploi avec des perspectives de reembauche extrêmement floues, de la part du Crédit immobilier de France ou du Crédit agricole, intéressés d'abord par la reprise des encours de prêts PAP ou des PLA Crédit foncier, dont la gestion rapporte 400 millions de francs par an.

Ce réseau a un remarquable savoir-faire pour le logement social, et son abandon pénaliserait l'Île-de-France mais aussi toutes les agglomérations urbaines; ce serait notamment le cas de Nevers, dont je suis l'élu.

Ce sont les salariés modestes qui, à terme, seront les victimes du démantèlement du Crédit foncier de France que vous orchestrez.

Depuis des dizaines d'années, les Français modestes font confiance, à juste titre, à cette institution et au travail consciencieux et scrupuleux de ses personnels.

Que compte faire le Gouvernement pour sortir le Crédit foncier de l'impasse dans laquelle il l'a enfermée et offrir aux personnels autre chose qu'une situation psychologique et professionnelle intenable ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Maxime Gremetz. Voilà le meilleur !

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur Boulaud, les salariés du Crédit foncier de France, comme ses actionnaires, sont aujourd'hui victimes de la gestion aventureuse qui a marqué les années 1989 à 1993. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Le Gouvernement entend assumer pleinement ses responsabilités. J'ai été étonné par la publication récente de résultats provisoires. Dès qu'il s'agit de sociétés cotées, toute information financière doit s'inscrire dans le respect des lois.

J'aurai l'occasion de m'exprimer dans les prochains jours à ce sujet, lorsque nous connaîtrons le résultat de l'offre publique d'achat lancée par la Caisse des dépôts et consignations pour le compte de l'État. Dans l'immédiat, il est faux d'affirmer que les activités concurrentielles du Crédit foncier de France seraient rentables.

M. Didier Boulaud. Ce que vous dites est scandaleux !

M. le ministre de l'économie et des finances. S'il y a des éléments de résultat, ils sont dus aux marges généreuses sur les crédits aidés. C'est cela, la vérité.

Deuxième contre-vérité: le plan du Gouvernement coûterait plus cher qu'une recapitalisation. Il faut savoir que la situation nette du Crédit foncier est aujourd'hui déficitaire de 2 600 millions de francs, et il est étonnant que la Commission bancaire laisse le Crédit foncier consentir des prêts. Il importe de porter remède à cette situation et le Gouvernement s'y emploie.

On a enfin affirmé qu'un délai supplémentaire permettrait peut-être une reprise du Crédit foncier de France. Bien qu'il ait été offert pendant des mois, aucun repreneur ne s'est manifesté.

Dans ces conditions, le Gouvernement entend mettre en œuvre un plan préservant l'intérêt des salariés, des contribuables français et de la place de Paris. Il entend l'appliquer avec lucidité et détermination.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Boulaud Didier](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2024

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 1996, page 7852

Réponse publiée le : 4 décembre 1996, page 7852

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 décembre 1996